



**SERVICE DE PRESSE**

Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIERE - 141, avenue du Maine - 75680 PARIS Cedex 14 - Tél.: 01 40 52 84 70 - Fax.: 01 40 52 84 71

## COMMUNIQUE

### **Retraites complémentaires**

Le Bureau Confédéral de la CGT Force Ouvrière a décidé à l'unanimité le lundi 30 mars 2009 de signer le projet d'accord sur les régimes de retraites complémentaires AGIRC et ARRCO.

La CGT Force Ouvrière considère que le texte négocié, conclu pour la période du 2 avril 2009 au 31 décembre 2010 inclus, permet la reconduction jusqu'à cette date du dispositif de l'AGFF et de sauvegarder ainsi le droit à une retraite à taux plein dès 60 ans. Il exclut également la remise en cause des droits familiaux, de la pension de réversion, de la garantie minimum de points et des dotations d'action sociale.

Si nous sommes conscients de l'incertitude qui pèse aujourd'hui sur notre économie et de son influence sur les débats, nous ne pouvons que regretter, afin de pérenniser les régimes, le blocage patronal sur l'augmentation du montant des cotisations dans un contexte où les régimes par répartition ont fait la preuve, dans le cadre d'une gestion paritaire, de leur efficacité.

Force Ouvrière restera vigilante dans les prochains mois pour éviter toute remise en cause des droits des salariés sur ce dossier Retraite.

Paris, le 30 mars 2009

Contact : **Bernard DEVY**

**☎ : 01 40 52 84 30**